

Crise Sanitaire



De plus en plus de cas mais rien ne bouge !

Nouvelle audioconférence avec Bercy (Secrétariat Général) dédiée à la crise sanitaire.

D'emblée, la Secrétaire Générale nous indique que l'épidémie continue à s'étendre fortement en termes de nombre d'agents atteints, mais qu'il n'y avait pas d'évolution significative dans le dispositif destiné à faire face à la crise (...).

En termes de recommandations, les points suivants ont été avancés du côté du Ministère :

➤ **Sur le recours au télétravail,**

Nous en serions à 54 % d'agent.e.s y ayant recours, pour l'ensemble du Ministère, avec une large part d'agent.e.s à 3 jours. S'agissant spécifiquement de l'outre-mer, il est relevé que les taux de TT sont largement inférieurs à ceux de la métropole.

A notre sens, il y a encore trop de freins ici et là. Pour Solidaires Finances, dès lors que l'agent.e en exprime la demande, il faut y donner suite, ce qui correspond à l'instruction gouvernementale. Or, tout le monde sait qu'une partie de l'encadrement demeure rétive au télétravail et trouve l'une ou l'autre argutie pour imposer une présence physique au service. Ce n'est pas acceptable !

C'est là une question de loyauté, terme dont l'administration nous rabat souvent les oreilles, mais qui, pour le coup, serait avisée de se l'appliquer à elle-même !

➤ **Sur l'usage du masque FFP 2,**

Le ministère attend un avis du Haut Conseil de Santé Publique. Ce qu'il faut, c'est veiller à l'ensemble des mesures barrière (lavage des mains, distanciation, ventilation, ...) et ne pas se focaliser sur la seule question du masque, dont l'usage doit obéir à des règles strictes et souvent respectées de façon imparfaite. Par ailleurs, il serait observé que la plupart des contaminations seraient susceptibles d'intervenir dans le cadre familial (donc sans masque ...) et lors des repas, pause café, ... (idem). Mais on nous indique que ce n'est pas une fin de non recevoir et qu'on en distribue déjà ici ou là dans le Ministère. En cas d'évolution de la doctrine, Bercy s'adaptera ...

Nous rappelons que cette demande est un ajout et nous ne considérons pas que cette mesure pourrait remplacer tout le reste, bien évidemment !

Sans vouloir nous lancer dans une polémique médicale et scientifique dont nous nous garderons bien, nous avons néanmoins des doutes quant à la globalité de la réponse. Entre le positionnement d'autres Etats européens, la demande des agent.e.s face à des situations spécifiques (accueil du public, contrôle des personnes, transport en commun, ...) et même la mesure prise à l'Education Nationale (5 millions de masques FFP2 en urgence), ce refus peut paraître incompréhensible et risque fort d'alimenter une défiance qui est déjà largement ancrée.

➤ **Pour la garde d'enfants ,,**

Il est rappelé que, dans la crise, le contingent usuel de GEM ne s'applique pas. C'est un dispositif d'exception qui s'applique au cas d'espèce. Toutefois, et avec l'accord de l'agent.e et si ses fonctions le permettent, il peut recourir au télétravail.

➤ **Le présentiel dans les écoles,**

S'agissant du présentiel dans les écoles de la DGFiP, Bercy renvoie peu ou prou à cette direction et use d'un argument (un peu boiteux ...) sur le fait que, dans les écoles où le distanciel a été imposé, il y avait un risque spécifique (Douane notamment), en raison de la nature de la formation.

Pour Solidaires Finances, l'affaire demeure aussi peu lisible que compréhensible. Si nous en restons là, il ne reste plus qu'à croiser les doigts, en espérant que les travées des écoles concernées ne se transforment pas en cluster géant. Le cas échéant, voilà qui, en plus du risque sanitaire, donnerait une fort belle image du Ministère ...

Encore une fois, nous avons raccroché le téléphone de cette audioconférence, avec la très nette impression que notre Ministère semble se couler dans le moule du conformisme pour une large part des sujets.

Nous rappelons encore et toujours que nous sommes dans une situation d'exception. Or, l'expression certes un peu triviale « prendre le taureau par les cornes » nous paraît toujours aussi lointaine.

Le secrétariat général a exposé brièvement quelques situations où le télétravail n'était pas possible. C'est juste une évidence (et un enfoncement de portes ouvertes au passage ...).

Pour Solidaires Finances, le problème est plus dans l'adaptation à ces temps d'exception. Par exemple, nous parlons ici de réalisations d'objectifs qui peuvent être mis entre parenthèses ou de choses qu'il est possible de différer dans le temps, entre autres. Or, sur ce point, il est manifeste qu'il y a un décalage entre les intentions prônées dans les discours et la réalité que vivent les agent.e.s.

La Secrétaire Générale a dégainé l'argument massue : « nous ne sommes pas en PCA ». Simple mise en garde de notre part : attention à ne pas se retrouver dans une situation assez largement équivalente, avec une propagation de l'épidémie parfois affolante (jusqu'à plus de 500 % de cas dans des territoires outre-mer par exemple), en tout cas très forte et qui pourrait paralyser certains services, tout simplement parce qu'on n'aura pas pris la mesure exacte de la situation de ce début d'année 2022.

Entre les lignes, nous avons aussi eu l'impression que beaucoup de choses étaient renvoyées à la responsabilité individuelle des agent.e.s. Certes, la lutte contre la crise est l'affaire de tout un chacun.e, tant pour sa propre protection que pour celle de la collectivité. Cependant, ces références un peu subliminales nous alertent quelque peu.

Nous ne voudrions absolument pas que l'on aille sur ce terrain. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que cette chape de plomb pèse sur le pays depuis maintenant deux ans et qu'il y a forcément une lassitude. Cependant, la réponse est et demeure collective. Elle engage l'État en tant qu'employeur des agent.e.s et instrument au service de la collectivité. Et, à l'heure actuelle, le combat premier de celle-ci demeure de vaincre une pandémie. Tout (nous insistons sur ce qualificatif) le reste ne vient qu'après.